

Concours de bourses d'excellence de 2^e cycle de l'IPAC

Ce nouveau concours exceptionnel, qui s'adresse aux membres étudiant-es de l'IPAC, vise à soutenir financièrement les étudiant-es inscrit-es à l'Université Laval dans un programme de maîtrise et qui font preuve d'excellence dans leurs études. Deux bourses de 2500\$ seront versées à l'hiver 2023.

Admissibilité

Pour être admissible, l'étudiant-e doit :

- être inscrit-e à temps complet dans un programme de maîtrise à l'Université Laval au trimestre d'hiver 2023;
- rédiger un mémoire ou un essai sous la direction ou la codirection d'un-e [membre régulier-ère](#) de l'IPAC et dont le sujet est en lien avec le patrimoine;
- ne pas être ou avoir été récipiendaire d'une bourse d'un organisme subventionnaire externe durant son programme (FRQSC, CRSH, etc.);
- informer son directeur ou sa directrice de recherche (membre de l'IPAC) de sa démarche afin qu'il ou elle puisse l'aider au besoin à rédiger sa demande, et obtenir sa signature sur le formulaire ci-joint. Cette personne pourrait être consultée par le comité de direction de l'IPAC.

Critères de sélection

La sélection des récipiendaires se fonde sur les critères suivants :

- la qualité du dossier universitaire et du curriculum vitae (50%);
- la qualité et la pertinence du projet de recherche par rapport à la mission et aux axes/chantiers de recherche de l'IPAC (voir le [site web](#) de l'IPAC) (30%);
- l'implication de l'étudiant-e au sein de l'IPAC (20%).

Modalités de sélection

Les dossiers de candidature doivent inclure :

- le formulaire ci-joint complété et contresigné par la directrice ou le directeur de recherche (membre de l'IPAC);
- une lettre de présentation (**maximum 2 pages**) décrivant les aptitudes et réalisations de l'étudiant-e, son projet de recherche et les liens de celui-ci avec la [mission](#) ou les [axes/chantiers de recherche](#) de l'IPAC ainsi que l'implication de l'étudiant-e au sein de l'institut;
- une copie des relevés de notes (baccalauréat et maîtrise);
- un curriculum vitae de 3 pages maximum;
- une preuve d'inscription à la session d'hiver 2023.

Toutes les pièces doivent être envoyées à la coordination de l'IPAC par courriel (ipac@ipac.ulaval.ca) au plus tard le **31 janvier 2023**.

Modalités d'application

La sélection des récipiendaires sera faite par le comité de direction de l'IPAC. Les étudiant-es choisis-es toucheront une allocation de 2500\$.

Concours de bourses d'excellence de 2^e cycle de l'IPAC

Formulaire de demande

À retourner à l'adresse ipac@ipac.ulaval.ca au plus tard le **31 janvier 2023**

Identification

Prénom : _____
Nom : _____
Matricule : _____
Date de naissance : _____
Adresse postale : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Études

Programme en cours : _____
Session de première inscription à la maîtrise : _____
Directeur-rice : _____
Codirecteur-rice (s'il y a lieu) : _____
Titre du projet : _____

Signatures

Signature de l'étudiant-e

Date

Signature du directeur ou de la directrice, membre de l'IPAC

Date

Vous devez joindre à ce formulaire :

- une lettre de présentation (**maximum 2 pages**) décrivant vos aptitudes et réalisations, votre projet et les liens de celui-ci avec la [mission](#) ou les [axes/chantiers de recherche](#) de l'IPAC ainsi que votre implication au sein de l'institut;
- une copie de vos relevés de notes (baccalauréat et maîtrise);
- un curriculum vitae de 3 pages maximum;
- une preuve d'inscription à la session d'hiver 2023.